

PSA vise 1 300 ruptures conventionnelles collectives et 1 300 CDI en 2018

Le constructeur automobile PSA souhaite recourir en 2018 à 1 300 ruptures conventionnelles collectives et 900 dispenses d'activité pour des seniors, tout en embauchant 1 300 CDI et 2 000 jeunes en alternance.

FRANCE. Dans le détail, le groupe projette, selon les syndicats, 1 250 mobilités externes (congés de reclassement, création d'entreprise), 50 passeports de transition professionnelle et 900 congés seniors. Ce dispositif permet à des salariés de cesser le travail quelques années avant leur retraite, tout en conservant leur contrat de travail et une partie de leur salaire.

En contrepartie, l'entreprise promet « plus de 1 300 recrutements » en CDI dans sa division automobile (62 000 salariés fin 2016) et « au moins 2 000 emplois jeunes », a précisé la direction de PSA dans un communiqué, vantant un solde « équilibré ».

Le groupe qui rassemble Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall prévoit par ailleurs 6 000 mobilités internes et 1 000 parcours de reconversion. À titre de comparaison, 1 170 congés seniors et 1 500 mobilités externes sécurisées ont été réalisés en 2017, ainsi que 1 200 recrutements

CDI et 2 500 emplois jeunes, selon les chiffres communiqués aux syndicats hier.

« L'équilibre entre sortants et entrants est atteint », a réagi la CFE-CGC, réclamant cependant le « respect » du volontariat et une adaptation de la charge de travail pour les « salariés qui restent ». « Ce n'est pas un plan social mais la mise en œuvre de démarches volontaires », dans le but d'adapter les effectifs à l'évolution du secteur, a relevé la CFTC.

“ Le groupe prévoit par ailleurs 6 000 mobilités internes et 1 000 parcours de reconversion.

La CFDT a noté « avec satisfaction » les recrutements prévus mais « regretté » que la direction « n'envisage que 400 CDI » en production (contre 200 en recherche et 700 dans le commer-

cial), où quelque 8 000 intérimaires sont employés.

FO a jugé « intolérable » que les ruptures collectives ne servent qu'à « faire partir des salariés », quand « les ateliers se vident » et qu'il y a « des équipes complètes avec des intérimaires ». Le syndicat réclame l'embauche de « 17 % de cette population ».

PROJET FINAL EXAMINÉ LE 19 JANVIER

Quant à la CGT, elle a qualifié le projet d'« inacceptable » alors que « PSA est riche à milliards ». Elle s'est en outre inquiétée d'une augmentation de la prime de départ pour les salariés de région parisienne, redoutant une « fermeture à terme » du site de Saint-Ouen.

Le projet final sera examiné en comité central d'entreprise le 19 janvier pour une mise en œuvre courant février. Il est conditionné, pour la partie relative aux ruptures collectives, à la signature d'un accord majoritaire. ■



Le précédent accord, l'an dernier, avait été approuvé par plus de 80 % des représentants des salariés. PHOTO ARCHIVES THOMAS LO PRESTI

UNE PRÉSENCE RÉGIONALE

Le groupe PSA est un acteur historique de l'industrie automobile régionale à travers ses sites constructeurs UMV à Valenciennes (boîtes de vitesses depuis 1980, plus de 2 000 salariés pour les marques Peugeot, Citroën et DS), la Française de Mécanique à Douvrin (moteurs depuis 1969, 2 400 salariés) et Sevelnord à Hordain (véhicules utilitaires depuis 1992, 2 300 salariés).